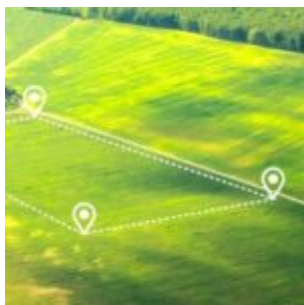


Un nouveau type de structure agricole pour attirer l'épargne des Français ?



© 2023 Les Echos Publishing

Une proposition de loi vise à créer un nouveau véhicule de portage financier, accessible aux épargnants, afin de faciliter la transmission du foncier agricole.

Insaisissabilité de la résidence principale : à condition d'y habiter !



© 2023 Les Echos Publishing

Pour pouvoir s'opposer à la saisie d'un bien immobilier qui constitue sa résidence principale, un entrepreneur individuel placé en liquidation judiciaire doit être en mesure de prouver

qu'au jour de l'ouverture de la liquidation judiciaire, il s'agissait bien de sa résidence principale.

Formalités des entreprises : le guichet unique opérationnel le 30 juin



© 2023 Les Echos Publishing

Selon le gouvernement, le guichet unique sur lequel les entreprises peuvent accomplir leurs formalités sera pleinement opérationnel le 30 juin prochain. Mais l'utilisation d'Infogreffe et les dépôts sous format papier resteront possibles jusqu'au 31 décembre 2023.

Cession du bail commercial lors du départ en retraite et

nouvelle activité



© 2023 Les Echos Publishing

Lors de la cession du bail commercial par le locataire qui part à la retraite, le bailleur qui ne s'oppose pas au changement d'activité exercé dans le local loué est néanmoins en droit, au moment du renouvellement du bail, d'invoquer ce changement d'activité pour demander une augmentation du montant du loyer.

Liquidation judiciaire : quelles fautes du dirigeant peuvent être retenues ?



© 2023 Les Echos Publishing

Le dirigeant d'une société mise en liquidation judiciaire ne peut voir sa responsabilité engagée pour insuffisance d'actif qu'au regard de sa gestion antérieure à l'ouverture de la procédure collective.

Quand une déclaration de créance est effectuée par le débiteur



© 2023 Les Echos Publishing

Lorsque le nom du créancier et le montant de la somme qui lui est due sont mentionnés dans la liste des créanciers que l'entreprise faisant l'objet d'une procédure collective a remise au mandataire judiciaire, ce créancier est présumé avoir déclaré sa créance.

Exonération des biens ruraux loués par bail à long terme : du nouveau ?



© 2023 Les Echos Publishing

Dans la mesure où le plafond de l'exonération vient d'être porté de 300 000 € à 500 000 €, il n'est pas envisagé pour le moment de dé plafonner la valeur des biens agricoles donnés à bail à long terme qui sert d'assiette aux droits de mutation dus lors de leur transmission à titre gratuit.

Transmission du bail rural au conjoint de l'exploitant décédé : à quelles conditions ?



© 2023 Les Echos Publishing

Au décès d'un exploitant agricole, le bail rural dont il était titulaire se poursuit au profit de son épouse dès lors que cette dernière a participé aux travaux de l'exploitation pendant au moins 5 ans, peu importe qu'elle se soit mariée avec lui peu de temps avant le décès.

Un programme de reconquête du commerce en milieu rural



© 2023 Les Echos Publishing

Les pouvoirs publics viennent d'instaurer un dispositif destiné à encourager l'installation de commerces dans des communes qui en sont dépourvues ou insuffisamment pourvues. Les aides versées à cette fin pourront aller jusqu'à 80 000 € par projet.

Quand demander la mise en redressement judiciaire d'un commerçant ayant cessé son activité ?



© 2023 Les Echos Publishing

Le délai d'un an dont dispose un créancier pour assigner en redressement judiciaire un commerçant ayant cessé son activité court à compter de la date à laquelle la radiation de ce dernier a été inscrite au RCS, et non pas à compter de celle à laquelle il a cessé son activité.